

A Grenoble, le 3 février 2020

Monsieur le Premier Secrétaire,

Monsieur le Président de la commission des conflits,

Nous avons appris ce vendredi 31 janvier par voie de presse notre exclusion du Parti Socialiste prononcée par le bureau fédéral du PS Isère.

Nous vous rappelons que le bureau fédéral avait déjà décidé de suspendre Maxence Alloto de ses fonctions de Co-Secrétaire de la section de Grenoble, avait décidé également de dissoudre le bureau de la section de Grenoble, et avait réservé à notre présidente du groupe socialiste à la ville de Grenoble (notre seule élue) un traitement qui ne fait pas honneur à nos valeurs, et qui a conduit Marie-Jo SALAT à renoncer à se présenter à la candidature interne alors qu'elle œuvre depuis tant d'année au service de notre ville et notre métropole avec une exemplarité et un travail reconnu par l'ensemble des acteurs du territoire.

Par ce courrier, nous déclenchons la saisine de la commission nationale des conflits pour des raisons de fond mais aussi des conditions de forme qui réglementent la vie de notre parti (statuts, règlement intérieur, circulaires...) et qui ont été bafouées par le bureau fédéral du PS Isère et son premier fédéral, Monsieur Christophe BOUVIER.

Sur le fond, nous avons été exclus parce que nous avons porté, portons et porterons toujours le rassemblement de la gauche écologiste, citoyenne et humaniste, exclus surtout parce que nous avons dénoncé à plusieurs reprises le flou de nos camarades quant à la candidature interne d'un membre du gouvernement Macron, Olivier Noblecourt.

Le bureau fédéral sans aucun respect des règles inscrites dans nos statuts, nous qualifie de dissident. Des dissidents à la politique menée par Macron, oui, des dissidents peut-être aussi à quelques-uns qui ne digèrent toujours pas la victoire d'Eric Piolle en 2014.

Et pourtant Monsieur le Premier Secrétaire, des dissidents pleinement alignés avec les valeurs et la ligne nationale du Parti Socialiste que vous défendez avec force. Cette ligne qui prône le rassemblement de toutes les forces de gauche et qui vise à sortir de l'ambiguïté d'alliance ou de soutien direct ou indirect au parti présidentiel en affirmant sans cesse que nous sommes dans l'opposition pour offrir aux françaises et français une alternative à l'extrême droite et à Macron.

Anne Hidalgo, qui représente un beau visage de notre mouvement, a soutenu officiellement par voie de presse, Eric Piolle, et ainsi le rassemblement de la gauche. Cette initiative a été courageuse et témoigne de sa volonté d'unir la gauche, les écologistes, les humanistes pour transformer nos villes.

Madame Le Maire de Paris sera exclue également de notre parti ? Sinon existerait-il deux types d'adhérents ? Cela serait étonnant pour un parti qui prône l'égalité de traitement et la justice.

En ce qui concerne la forme, cette décision ne peut pas être valable et c'est pour cela que nous saisissons la commission nationale des conflits.

Fervant défenseur des droits, nous ne laisserons pas le bureau fédéral et son premier secrétaire s'asseoir sur les statuts de notre parti dans le but qu'il puisse effectuer sa

communication politique au service d'Olivier Noblecourt.

Nous saisirons si nécessaire les juridictions compétentes pour faire valoir nos droits.

Tout d'abord, l'article 4.4.3.1 de nos statuts indique que le bureau fédéral n'est pas compétent pour trancher une situation de conflit, c'est la Commission fédérale des conflits qui doit se prononcer en respectant certaines formalités.

L'article 4.4.2.2 de nos statuts mentionne que toute exclusion ne peut avoir lieu sans convocation de la commission avec un délai de 15 jours, sans informer les intéressés afin de permettre un débat contradictoire et qu'elle ne peut se tenir sans convocation des intéressés à la commission des conflits. En l'espèce, nous n'avons jamais été convoqués à cette commission qui ne s'est apparemment jamais tenue, nous avons appris notre exclusion par voie de presse.

De surcroît, l'article 4.4.3.1 de nos statuts stipule que cette décision n'est pas immédiate comme l'indique le bureau fédéral qui ne précise aucun délai dans son communiqué, alors qu'il existe un délai de 30 jours pour que la décision soit effective à compter de la notification auprès des intéressés.

Aucune notification n'a été réalisée donc aucun délai ne peut courir. Nous restons donc membre du Parti socialiste durant au moins 30 jours à compter du jour de la notification (rien reçu) plus les délais de réponse de la commission nationale des conflits suite à notre recours, nous serons donc membre du PS jusqu'à l'élection municipale !

Nous ajoutons que l'article 4.4.3.1 prévoit un délai de 30 jours pour engager un recours contre cette décision auprès de la commission nationale des conflits, recours que nous effectuons au travers de ce courrier.

De plus, durant la période de cet appel, la décision est suspensive et nous continuerons à nous revendiquer membre du Parti Socialiste !

Nous nous étonnons qu'un premier fédéral en charge du bon fonctionnement de nos statuts ne maîtrise pas nos règles élémentaires et bafoue les droits des militants engagés depuis de nombreuses années au service de notre famille politique.

Monsieur le Premier Secrétaire, Monsieur le Président de la commission des conflits, nous vous savons soucieux du respect de nos règles et des droits de chacun, et par conséquent nous ne pouvons tolérer qu'un premier fédéral au travers de son bureau n'applique pas le socle de nos règles qui régissent la vie de notre mouvement.

Sachez, que nous sommes déterminés à faire valoir nos droits, et que nous espérons par votre truchement faire respecter les règles de notre famille politique et si cela ne pouvait être réalisé nous saisirons les juridictions compétentes.

Nous vous rappelons également sur le fond que les conditions que vous aviez demandées à Olivier Noblecourt pour être investi par le PS ne sont pas remplies. Il devait quitter le gouvernement, dénoncer la politique de Macron. Il a fait tout l'inverse, il a déclaré lors de l'annonce de sa candidature « sa fierté et sa loyauté » envers l'action engagée par le gouvernement.

Comme disait, Monsieur le Premier Secrétaire, une camarade qui nous est chère, quand c'est flou c'est qu'il y a un loup !

Cette décision que nous contestons sur le fond et sur la forme, ne nous découragera pas de faire gagner sans alternative, le rassemblement de la gauche et des écologistes à Grenoble et sa métropole car c'est notre devoir et notre responsabilité.

Dans l'attente de votre retour, nous vous remercions par avance.

Maxence Alloto, Hosny Benredjeb, Khadija Ezzarouali